



Remplacement des enseignant·es dans le second degré :

la Cour des comptes a la solution, détruire nos statuts et nous mettre au pas !

Les années passent et la Cour des comptes continue de pondre ses rapports sur l'Éducation, toujours dans la **lignée austéritaire**. Trop absent·es, les enseignant·es coûteraient trop cher : il faut bien payer les remplaçant·es. Alors évidemment, la Cour a des solutions, ses fameuses « préconisations » ...

Vieille rengaine visant la casse du métier d'enseignant·e, **l'annualisation des temps de services** est à nouveau brandie. Et pourquoi ne pas rendre **les missions de remplacement obligatoires** pour un prof au sein même de son établissement ? Et pourquoi ne pas jouer la carte de la **bivalence** ? Enseigner deux matières faciliterait bien des choses en cas d'absence d'un·e collègue...

Et pour mettre de l'huile dans les rouages, il conviendrait de **renforcer (encore !) le pouvoir des chef·fes** !

Inutile de rappeler qu'un·e enseignant·e ça ne « coûte » pas cher et que nous ne sommes pas plus absent·es que les salarié·es des autres secteurs. **Inutile de rappeler également qu'en matière de vision néolibérale et autoritaire de l'Éducation, Blanquer n'est pas en reste depuis quelques années** : loi Rilhac pour le primaire, réforme des CA dans le secondaire, AED en préprofessionnalisation, etc. Plusieurs milliers de postes ont été supprimés ces dernières années, et **le Budget de l'Éducation nationale, adopté par l'Assemblée, confirme le massacre** : on continue de déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Alors que la crise sanitaire sévit encore, à l'inverse des recommandations de la Cour des comptes et de la politique de Blanquer, ce que nous revendiquons, c'est un **plan d'urgence dans l'éducation** ! Il faut investir massivement : ouvrir des écoles et des établissements scolaires, ouvrir des postes aux concours, créer des postes de titulaires. Il faut aussi en finir avec les statuts précaires et les bas salaires. Et s'il faut trouver de l'argent, à la CNT-Solidarité Ouvrière nous avons quelques pistes. Malgré la crise COVID, les secteurs capitalistes, patrons et actionnaires, avec l'aide du gouvernement, ont pu préserver leurs intérêts : **de l'argent il y en a, dans les caisses du patronat** !

Plan d'urgence dans l'éducation, la CNT-SO revendique :

- baisse des effectifs par classe et établissement
- ouverture d'écoles et d'établissements scolaires
- hausse des salaires de l'ensemble des personnels
- embauche de personnels : ouverture de concours et de formations, créations de postes de titulaires, d'enseignant·es, psy EN, infirmier·ères, assistant·es de service social, agent·es administratif·es
- fin des statuts précaires par la titularisation. Création d'un nouveau corps de la fonction publique en rapport avec les missions de vie scolaire et d'aide aux élèves en situation de handicap
- retour à un statut d'étudiant·e-surveillant·e permettant de poursuivre ses études
- mise en place d'une véritable médecine du travail avec embauche de médecins fonctionnaires
- augmentation de l'équipement informatique des établissements et équipement des personnels en cas de télétravail
- maintien et renforcement de l'éducation prioritaire, en intégrant les lycées : donnons plus à ceux qui en ont le plus besoin
- abandon des "réformes" des retraites, de la fonction publique et de l'assurance-chômage



CNT-Solidarité Ouvrière

Éducation / Recherche

fede.educ.public@cnt-so.org



EducationCNTSO



educationso

www.cnt-so.org

